

Les prostituées.... - 1/3

Catin, pétasse, pute, poufiasse, putain, prostituée, roulure, gagneuse ou encore péripatéticienne, les termes pour désigner ces filles de joie sont nombreux...

En effet, ils existent dans de multiples registres de langues voire dans tous : que ce soit en argot, familier, courant, soutenu, ou bien en vieux français, etc... elles sont dans toutes les discussions. Il en va de même pour les définitions de celles-ci, on les retrouve en effet sous différentes formes dans les encyclopédies et dictionnaires divers :

« une femme de mauvaise vie qui fait trafic de son corps », (Le nouveau petit Robert ®)

« une femme qui livre son corps aux plaisirs sexuels d'autrui pour de l'argent en faisant son métier », (Micro-robert ®)

« se livrer aux désirs sexuels d'autrui, généralement par métier, contre de l'argent. » (Axis ®) ,

« personnes, qui moyennant un prix déterminé, s'offrent à servir de partenaires en vue de rapports sexuels et une clientèle prête à payer ce prix en échange de leurs services » (Universalis ®)

« personne qui consent habituellement à des rapports sexuels déterminés par la rémunération offerte ou demandée. » (La grande encyclopédie Larousse ®)

On remarque alors que ces définitions sont exprimées différemment, bien qu'elles admettent toutes la même notion. Cependant, on ne peut se résoudre à attribuer aux prostitués une définition type tant celle-ci est complexe. Il est donc indispensable d'essayer de les décrire, de les comprendre et de dépasser nos préjugés, et dans une autre mesure de voir comment ce problème de la prostitution est traité en France...

Afin de pouvoir mieux définir ce qu'est un prostitué, il convient tout d'abord d'en déterminer l'origine : on dit souvent que la « prostitution est le plus vieux métier du monde » (52% des Français estiment que la prostitution a toujours existé dans toutes les sociétés) , et il s'avère que cette idée est plus ou moins vraie. Effectivement, la prostitution se retrouvait déjà dans l'antiquité puisqu'elle était liée à la notion d'hospitalité : les femmes de la maison étaient offertes aux hôtes de passage. Ainsi qu'en Egypte où cette pratique semblait répandue étant donné qu'elle était une pratique lucrative : on vit des pères vivre uniquement du commerce des charmes de leurs filles ; ou encore au Moyen-Age, les prostituées apparaissaient bien, en tant que courtisanes. Les exemples sont alors nombreux et divers.

Si la prostitution existe depuis toujours, on peut néanmoins remarquer qu'au fil du temps elle a tendance à « évoluer » : il est vrai que la plupart des prostitués étaient majoritairement des femmes, et le sont toujours par ailleurs (c'est pourquoi certains dictionnaires ne désignent que les femmes), bien qu'actuellement se développe de plus en plus la prostitution masculine, voir même infantile. On estimerait en France, actuellement, entre 15.000 et 18.000 prostitué(e)s en France, dont 12 à 14.000 seraient des prostitué(e)s de rue, et de 3 à 4.000 feraient l'objet de "prostitution souterraine" (appartements, bars à hôtesse, salons...). La prostitution masculine est estimée à plus de 600 personnes en Ile de France, ce sont essentiellement des travestis. Les estimations au niveau mondial font état de quelques 700.000 femmes et enfants faisant l'objet d'un "trafic" à des fins d'exploitations sexuelles...

En outre, il existe donc de multiples formes de prostitution :

- les call-girl / escort -girl : femme (ou homme) que l'on appelle chez elle (lui) par téléphone et qui normalement ne font

Les prostituées.... - 2/3

qu'accompagner des hommes (ou femmes) pour des soirées ou autre.

- les entraînées : jeune femme chargée au prix d'éventuelles complaisances de faire consommer des clients.

- prostituées « indépendants » ou « à leur compte » : femme ou homme (gigolos) qui se prostitue seul (e) et dont la

rémunération leur revient entièrement.

- prostituées contrôlées par un proxénète : femmes, hommes ou enfants dont la prostitution est organisée par un proxénète, lequel tire souvent profit de la situation d'autrui.

Par ailleurs, il est nécessaire de préciser que tous, ou la plupart (une minorité pratique aussi cette "activité" pour le côté "agréable" qu'est la luxure... cf cassette vidéo), avouent qu'ils ne prostituaient pas par choix mais plutôt dans le but de survivre grâce à cet argent... C'est d'ailleurs pourquoi de plus en plus de prostituées sont toxicomanes, soit ils /elles se prostituent pour acheter de la drogue, soit se drogue pour tenir dans la prostitution : « Il faut être défoncee pour tenir le coup » ; « Je me suis dit que j'allais arrêter la drogue et continuer la prostitution pour me faire plein d'argent. Mais j'étais tellement mal que j'ai recommencé à consommer. En faisant des passes en pleine lucidité je me sentais minable ». Ainsi, la prostitution apparaît comme un univers où cumule destructions et exclusions (elle marginalise jeunes et adultes), où le corps est considéré comme un objet, une marchandise. Etre prostitué c'est aussi subir la violence quotidienne (les mauvais traitements et humiliations), « couverte par le silence, et effacée par l'argent ». Le danger est toujours présent (« la peur il faut vivre avec continuellement »), si la prostitution de luxe semble privilégiée ce n'est qu'une apparence : le « luxe ne protège ni contre l'abus, ni contre la violence, ni contre le dégoût.. La violence morale est aussi très forte, la plupart des prostituées « s'anesthésient pour ne pas sentir, s'interdisent d'exprimer rejet et dégoût » (« Dans la prostitution, on ne pense pas, on ne se pose plus de question. C'est une vie en sommeil, en état second » ; « Quand j'ai quitté la prostitution, je ne pouvais plus supporter qu'on me touche ») Mais c'est aussi subir dans certains cas l'esclavage, « les méthodes de certains trafiquants sont impitoyables : retrait de passeport, chantage, violence physique et psychologique, menaces ».

Enfin, pour tenter de compléter la « définition » d'un prostitué, il convient de voir comment ils sont considérés actuellement dans les sociétés et par l'Etat :

28% des Français estiment que les premiers responsables de la prostitution sont les réseaux de proxénétisme.

26% des Français estiment que les prostitué(e)s sont les premiers responsables de leur situation.

15% des Français estiment que ce sont les clients, qui paient, qui sont les premiers responsables de la prostitution.

Quand à l'Etat, en France, , il existe un système juridique de la prostitution, et il convient d'en définir les principaux termes afin de mieux le comprendre :

L'abolitionnisme : Il est en vigueur en France depuis le 13 avril 1946, date du vote de la Loi dite "Loi Marthe Richard", du nom de la parlementaire qui a fait interdire les "maisons closes".

Ce régime interdit et réprime également l'organisation et l'exploitation de la prostitution (le proxénétisme), prévoit des mesures de prévention pour les personnes en danger de prostitution et de réinsertion des personnes prostituées. Cette loi inclue le droit de à la prostitution dans d'autres lieux, notamment sur la voie publique.

Le prohibitionnisme : Il considère la prostitution comme un délit. C'est un système en vigueur dans certains Etats Américains.

Le réglementarisme : Il considère la prostitution comme " un mal nécessaire " qu'il convient de canaliser et de contrôler (Allemagne, Hollande).

Les prostituées.... - 3/3

La répression de la prostitution.

Depuis 1994, l'acte passif de racolage n'est plus réprimé, mais les peines encourues pour racolage actif sont plus importantes : de 10 jours à 1 mois de prison et/ou 3.000 à 6.000 francs, 1 à 2 mois de prison et/ou environ 20.000 francs en cas de récidive. Les clients ne sont jamais pénalisés.

Suite à cela, il existe 4 dates clés de la prostitution de ce 20ème siècle qu'il est nécessaire de citer :

1946 : Fermeture des maisons closes (loi Marthe Richard d'avril 1946).

1960 : Ratification de la convention internationale du 2 décembre 1949 "contre la traite des êtres humains et l'exploitation de la prostitution d'autrui".

1975 : Intensification de la lutte contre le proxénétisme.

1994 : Nouveau code pénal marqué par une répression. Le proxénétisme est considéré comme un délit lorsqu'il est simple, mais il devient un crime lorsqu'il est organisé avec violence, contrainte ou torture.

De nos jours le débat sur le fait d'interdire la prostitution en France est dans toutes les pensées, alors pour faire face à l'explosion de la prostitution et du trafic sexuel observé à l'échelle mondiale, diverses visions politiques s'affrontent à ce sujet. Les solutions proposées ne font nulle part l'unanimité. Vaut-il mieux libéraliser totalement le marché du sexe pour sortir la prostitution de la clandestinité et permettre aux personnes prostituées d'améliorer leurs conditions de "travail" ou au contraire adopter des règles plus strictes visant à freiner son expansion afin de protéger les droits humains des personnes prostituées et des recrues potentielles ?

Alors pour ou contre les fameuses lois Sarkozy ? Le débat reste ouvert...